

l'impuissance du second. Le fait que, sous l'ancienne alliance, les sacrifices étaient continuellement renouvelés, année après année, prouve que ceux qui offraient ces sacrifices n'étaient jamais réellement purifiés de manière à n'avoir plus conscience de péché. La répétition des sacrifices rappelait la persistance des péchés (Héb. 10:1 à 3). La raison en est fournie au verset 4: «**Car il est impossible que le sang de taureaux et de boucs ôte les péchés**». La multitude des sacrifices ne faisait que démontrer leur impuissance, bien qu'ils aient été établis par Dieu comme types du Seul Sacrifice qu'ils préfiguraient.

Après nous avoir montré cette impuissance, l'apôtre, par un contraste frappant, fait ressortir la valeur infinie du sacrifice de Christ. Lisez soigneusement les versets 5 à 14. Une phrase résume le tout: «**Par une seule offrande, Il a rendu parfaits à perpétuité ceux qui sont sanctifiés**» (v. 14). Sous la loi, les sacrifices ne rendaient jamais parfaits ceux qui les offraient. Par une seule offrande, Christ nous a rendus parfaits à perpétuité. Cette vérité est d'une telle portée que nous ne pouvons la saisir dans une certaine mesure qu'en la méditant encore et encore. Car elle implique, que non seulement maintenant je n'ai plus conscience de péchés — si je suis au bénéfice de l'œuvre de Christ — mais aussi que je n'aurai plus jamais besoin d'avoir conscience de péchés, comme nous le présente ce passage (v. 2). Elle implique que par l'efficace de ce précieux sang, j'ai le droit, dès maintenant et pour toujours, de me tenir dans la présence de Dieu. Rien ne peut me priver de la place que ce sang me donne, du privilège d'entrer dans Sa propre présence. Car par une seule offrande, *Il a rendu parfaits à perpétuité ceux qui sont sanctifiés. Par ce sacrifice j'ai obtenu une qualification perpétuelle pour un libre accès auprès de Dieu.*

En deuxième lieu vient *le voile déchiré*. Le sang de Christ nous a donné le droit de nous approcher. Ensuite, nous avons «**le chemin**

nouveau et vivant qu'Il nous a consacré à travers le voile, c'est-à-dire Sa chair». Voici encore un contraste avec l'ancienne dispensation. Au chapitre 9, nous lisons à propos du sanctuaire: «**mais dans le second tabernacle** (c.-à-d. le lieu très saint, derrière le voile), **le seul souverain sacrificateur entre, une fois l'an, non sans du sang qu'il offre pour lui-même et pour les fautes du peuple, l'Esprit Saint indiquant ceci: le chemin des lieux saints n'a pas encore été manifesté, tandis que le premier tabernacle a encore sa place**» (v. 7-8). Le peuple était absolument exclu du lieu très saint, et ce parce que le sang des taureaux et des boucs ne pouvait ôter les péchés. Si quelque autre que le souverain sacrificateur s'était permis de pénétrer au-dedans du voile, il aurait encouru la mort sous le jugement de Dieu (Lév. 16:1, 2; Nomb. 15:31). Aussitôt que le sacrifice de Christ a été consommé, le voile s'est déchiré depuis le haut jusqu'en bas (Matt. 27:51). Car par Sa mort, Christ a glorifié Dieu en tous les attributs de Sa personne concernant la question du péché. Et le voile a été déchiré pour signifier que le chemin du lieu très saint¹ était ouvert dès cet instant. Celui qui a déchiré le voile pour nous admettre en Sa présence, a également ôté le péché qui nous tenait loin de Lui. C'est maintenant le privilège de chaque croyant, en vertu du sacrifice de Christ, de pouvoir entrer en tout temps dans le lieu très saint: il a pleine liberté de le faire, par le sang de Jésus.

Mais il y a un troisième point mentionné: nous avons «**un grand sacrificateur établi sur la maison de Dieu**». Où est notre grand sacrificateur? «**Tout sacrificateur se tient debout chaque jour, faisant le service et offrant souvent les mêmes sacrifices qui ne peuvent jamais ôter les péchés; mais Celui-ci, ayant offert un seul sacrifice pour les péchés, S'est assis à perpétuité à la droite de Dieu**» (Héb. 10:11 et 12). — Nous apprenons ainsi que notre

¹ le lieu saint et le lieu très saint n'en forment plus qu'un.

souverain sacrificateur est assis à la droite de Dieu, et que cette position résulte du fait que Son œuvre expiatoire a été accomplie. Sa séance à la droite de Dieu témoigne et prouve l'efficacité perpétuelle de Son œuvre, et c'est aussi un encouragement constant pour Son peuple d'entrer librement dans le lieu très saint, au-dedans du voile déchiré.

Voilà les trois faits grandioses: *le sang de Jésus, le voile déchiré, le grand sacrificateur établi sur la maison de Dieu*, sur lesquels le Saint Esprit attire notre attention, avant de nous exhorter à nous approcher (v. 22). Le lieu dans lequel nous sommes invités à entrer est le lieu très saint, le saint des saints. Dans cet endroit, typifié par le lieu très saint dans le tabernacle au désert, Christ est entré comme notre précurseur (Héb. 4:14; 6:20). *Notre lieu de culte est donc la présence immédiate de Dieu*, là où s'exerce en notre faveur le ministère de Christ, notre souverain sacrificateur. Bien sûr que nous sommes encore sur la terre, comme étrangers et pèlerins tout en pensant à la sacrificature. Mais cette terre ne pourra jamais être la scène de notre adoration; car nous avons «**une pleine liberté pour entrer dans les lieux saints par le sang de Jésus**» et c'est là seulement que l'adoration peut être rendue et agréée. Si je devais rendre hommage au roi, j'aurais à me rendre au palais où il siège. A plus forte raison, si je veux adorer Dieu, dois-je me trouver là où Il est lui-même, sur Son trône. C'est pour cela qu'Il m'a donné, dans Son ineffable grâce, le droit d'entrer en tout temps par le précieux sang de Christ. C'est là-haut, à l'intérieur du voile déchiré, dans Sa propre présence, et nulle part ailleurs, que Son peuple doit l'adorer. Quel merveilleux privilège quelle grâce indicible, Il nous a accordé que nous puissions jouir d'une constante liberté d'accès devant Lui pour nous prosterner là en adoration et en louange!

*A l'intérieur du lieu très saint,
Lavés par Son sang précieux,
Devant le trône, nous tombons prosternés,*

Et nous T'adorons, O Dieu!

Cette vérité étant placée clairement devant nous, je pense que vous conviendrez que parler d'un lieu de culte sur la terre tendrait à obscurcir l'enseignement de l'Écriture et à rabaisser nos privilèges. Je n'oublie pas qu'en parlant de «lieux d'adoration», dans bien des cas cela ne veut pas dire grand chose; mais par ailleurs, dans bien d'autres cas, l'idée d'un bâtiment sacré et consacré s'attache à cette expression. Les Juifs avaient un sanctuaire terrestre (Héb. 9:1) bâti selon les directives de Dieu et selon Son commandement. Mais, maintenant, ériger un «sanctuaire» où un bâtiment «saint» c'est se placer sur le terrain juif et ignorer que **«Nous avons un tel souverain sacrificateur qui s'est assis à la droite du trône de la majesté dans les cieux, ministre des lieux saints et du vrai tabernacle que le Seigneur a dressé, non pas l'homme»** (Héb. 8:1, 2). Il ne peut donc pas y avoir un lieu d'adoration sur la terre; et appeler un bâtiment ainsi, aussi inconsciemment qu'on le fasse, c'est oublier, pour ne pas dire plus, la position du croyant et ses privilèges, et c'est dénaturer la vérité du christianisme.

Il peut être nécessaire de signaler encore que *tous les croyants ont le même privilège d'accès dans le lieu très saint*. Les Ecritures qui traitent de la doctrine de l'Église ne connaissent rien d'une classe privilégiée d'hommes spécialement consacrés, distincts de leurs frères chrétiens et qui seraient seuls qualifiés pour s'approcher de Dieu au nom de ceux-ci. Tous les croyants sont également sacrificateurs, et tous ont le même titre à s'approcher de Dieu, comme adorateurs. Le passage auquel nous avons fait allusion en Hébr. 10:19 à 22, est clair sur cette question: **«Ayant donc, frères»**. Cela s'adresse à tous, et il est rappelé à tous qu'ils ont la liberté d'entrer dans le lieu très saint par le sang de Jésus. L'apôtre écrit encore: **«Approchons-nous»**, s'associant lui-même à tous ceux auxquels il s'adresse parce que, lui et eux, de la même manière, sont au même rang devant Dieu quant à

l'adoration. Il est nécessaire de bien maintenir l'enseignement de l'Écriture à cet égard dans ces jours où le ritualisme et ses prétentions superstitieuses reflourissent. Ces deux choses vont ensemble: si vous avez un lieu de culte sur la terre, vous devrez avoir un clergé; et ces deux choses combinées constituent une négation du christianisme. Ainsi, il nous appartient de **«combattre pour la foi qui a été une fois enseignée aux saints»** (Jude 3).

Mais nous ne devons pas nous satisfaire de la simple connaissance du sujet. La question qui se pose pour nos âmes est celle-ci: «Savons-nous ce que c'est que de nous approcher, d'adorer dans le lieu très saint?» Je voudrais insister solennellement sur ce point. Une réalisation incomplète de ces choses ne peut satisfaire le cœur de Celui dont le précieux sang nous a valu un privilège aussi merveilleux. Ne soyons donc pas satisfaits tant que nous n'y entrons pas complètement. Si nous avons pu voir Aaron, au grand jour des propitiations, soulever le voile sacré pour entrer dans la présence redoutable du Dieu saint, nous aurions été impressionnés, non seulement par la solennité de l'acte, mais aussi par la position merveilleuse de faveur qu'il occupait dans la proximité de Dieu, en vertu de sa sacrificature. Aujourd'hui tous les croyants occupent cette position. Pussions-nous croître davantage dans la connaissance de ce que l'on trouve à l'intérieur du voile déchiré, afin d'apprécier toujours plus l'efficace de cette seule offrande qui nous a introduits dans la présence de Dieu, sans tache, et sans voile qui nous sépare de Lui.

Affectueusement vôtre en Christ.

E. DENNETT

(Lettre aux Jeunes Croyants n° 8)

Cette lettre fait partie d'une série de 12 dont voici la liste:

1. La paix avec Dieu — 2. Notre place devant Dieu — 3. Notre place sur la terre — 4. Le corps de Christ — 5. La Table du Seigneur — 6. La Cène du Seigneur — 7. Le Seigneur Jésus Christ au milieu des Siens — 8. Le vrai lieu de l'adoration — 9. L'adoration — 10. Le ministère — 11. La Parole de Dieu — 12. La prière.

S.L. 34, Grand Rue 30340 Célas (France) — 1992 — N° ed008

LE VRAI LIEU DE L'ADORATION

Mon cher —,

Je me propose de vous montrer dans cette lettre où se trouve le vrai lieu de l'adoration pour le chrétien. Il n'est pas nécessaire de vous rappeler que les «lieux de culte¹» abondent de tous côtés. Certainement on entend par là les endroits où des personnes croyantes ou non se rassemblent le dimanche. Il est cependant de la plus haute importance, dans les choses de Dieu, de ne pas utiliser des mots qui communiquent une fausse impression ou qui falsifient la vérité de Dieu. Notre seule mais sûre ressource est de nous laisser instruire par l'Écriture. Permettez-moi d'attirer votre attention sur les versets suivants: **«Ayant donc, frères, une pleine liberté pour entrer dans les lieux saints par le sang de Jésus, par le chemin nouveau et vivant qu'Il nous a consacré à travers le voile, c'est-à-dire Sa chair, et ayant un grand sacrificateur établi sur la maison de Dieu, approchons-nous...»**(Héb. 10:19 à 22). Nous avons dans ce passage, trois choses: le sang de Jésus, le voile déchiré, et le grand sacrificateur établi sur la maison de Dieu. C'est sur la base de ces trois choses que nous sommes exhortés à nous approcher pour adorer. Examinons chacun de ces points.

Premièrement, nous avons une pleine liberté pour entrer dans les lieux saints, *par le sang de Jésus*. Il est évident, si vous suivez la démonstration de l'apôtre, que le sang de Jésus est mis en contraste avec **«le sang des taureaux et des boucs»** (v. 4). La première partie du chapitre 10 montre l'efficace du premier par opposition avec

¹ ou lieu d'adoration. Le culte c'est l'hommage, l'adoration, rendu à Dieu